

1. La grammaire

La grammaire occupe une place de premier plan à l'entrée des concours Passerelle et Tremplin. Les Écoles s'attendent à ce que les candidats maîtrisent parfaitement les bases du secondaire et testent le niveau de compétence au travers d'exercices de types QCM ou de phrases comportant des erreurs à identifier :

- Des QCM de grammaire : 20 pour Passerelle, 30 pour Tremplin.
- Des phrases comportant une erreur de grammaire ou de structure à identifier : 15 pour Passerelle, 30 pour Tremplin.

L'improvisation n'a que peu de place dans les concours d'où la nécessité de bien connaître les bases et les incontournables que vous avez appris dans le secondaire. Tel est le but du chapitre qui suit.

Les règles qui vous sont présentées sont de simples rappels sur des aspects ponctuels de la grammaire. Ils ne peuvent (ni ne doivent) se substituer aux grammaires classiques qui présentent les avantages d'une certaine exhaustivité. Sans être subjectifs, les choix qui ont été faits ne permettent toutefois pas de couvrir tous les cas de figure. Nous avons simplement essayé à travers 200 points – volontairement synthétiques – de couvrir les écueils grammaticaux les plus fréquents, ou les points qui reviennent le plus souvent dans les épreuves.

L'article

L'emploi de l'article est une source d'erreur fréquente en anglais. Avant d'entrer dans les détails, voici quelques points généraux à avoir en tête :

- **L'article indéfini** (« *a* » ou « *an* ») s'emploie traditionnellement quand on fait référence à un nom sans que ce dernier soit défini de façon précise. C'est ainsi que l'on dira « *a book* » pour parler d'un livre sans en préciser l'origine, le contenu, la nature... par opposition à « *the book* » qui est lui déterminé : on ne parle plus de n'importe quel livre mais d'un objet précis.

Il s'agit de la même distinction que celle qui est faite en français entre « un » et « le ».

- **L'article défini** « *the* » indique que le nom n'est plus employé dans un contexte général mais que l'on parle de quelque chose de précis, de « déterminé ». Le passage entre la notion de « nom général » à celle de « nom déterminé » peut se faire de deux grandes façons :

1. Le contexte

- I bought **a** dress. **The** dress was expensive.

Dans la première phrase, on parle du nom « *robe* » de façon générale : il est donc normal d'employer l'article indéfini. Dans la deuxième phrase, on apporte une précision sur la robe en question : il ne s'agit plus de n'importe quelle robe mais de celle que je viens d'acheter. Il faut donc employer l'article défini.

2. Les précisions que l'on apporte sur le nom.

- **The** window in the kitchen is open.

Il ne s'agit pas de n'importe quelle fenêtre mais de celle qui est dans la cuisine. La précision ainsi apportée demande l'utilisation de l'article « *the* », ce qui n'aurait pas été le cas si l'on voulait parler d'une fenêtre en général : *a window* (on dit que le nom est déterminé).

Une fois ces principes généraux énoncés et pour savoir si un nom doit être précédé d'un article (défini ou indéfini), il faut répondre à trois questions :

1. Le nom est-il dénombrable ou indénombrable ?
2. Le nom est-il déterminé ou indéterminé ?
3. Le nom est-il singulier ou pluriel ?

On a donc six grands cas de figures possibles qui ont été répertoriées dans les tableaux ci-dessous (notez toutefois qu'il s'agit là de règles générales qui souffrent des exceptions) :

Cas n° 1	nom 1) dénombrable, 2) singulier et 3) indéterminé
	on emploie l'article indéfini « a » (ou « an »)
	I would like a drink.

Cas n° 2	nom 1) dénombrable, 2) singulier et 3) déterminé
	on emploie l'article défini « the »
	Have you seen the dog?

Cas n° 3	nom 1) dénombrable, 2) pluriel et 3) indéterminé
	pas d'article
	I hate ∅ peaches.

Cas n° 4	nom 1) dénombrable, 2) pluriel et 3) déterminé
	on emploie l'article défini « the »
	I have asked the children to go to bed.

Cas n° 5	nom 1) indénombrable, 2) indéterminé
	pas d'article
	∅ Wealth is the number one objective for more and more people.

Cas n° 6	nom 1) indénombrable, 2) déterminé
	on emploie l'article défini « the »
	I don't understand the English they speak.

Si l'on essaie maintenant de répertorier l'emploi ou l'omission de l'article par grandes catégories de noms, les règles suivantes se dégagent :

1. On emploie généralement l'article défini « the » devant :

1. Les « objets » uniques : *the world, the moon, the weather.*
2. Les marques du temps dès lors où il s'agit de repères imprécis : *the present, the past, the future.*
3. Les parties du corps : *the brain.*

Attention, on parle ici de la partie du corps employée dans son sens générique. À l'inverse on dira : « *He doesn't have a brain* » – *The Wizard of Oz*. Le sens est alors différent : ici on veut dire qu'il n'est pas intelligent... même s'il a bel est bien un cerveau...

4. Les noms qui désignent une catégorie d'objets ou un groupe de personnes : *the middle class, the poor*.
5. Les noms d'espèces en général : *the dog* (attention toutefois à « *man* » et « *woman* » qui font exception à cette règle et ne sont pas précédés de l'article).
(Notez l'emploi de l'article indéfini dans *a dog*, cas où l'on ne fait pas référence à l'espèce.)
6. Les titres attribués à certaines personnes (quand on ne précise pas le nom de la personne mais que cette dernière est parfaitement déterminée) : *the President*.
Note : l'emploi de « *the* » implique là encore que l'on parle d'une personne bien précise et qu'il n'y a pas le moindre doute sur l'identité de cette dernière. Cela peut être le président de la société, le président du conseil, peu importe. L'interlocuteur sait parfaitement identifier la personne en question.
Notez aussi que l'on peut parfaitement dire « *a president* » (ce dernier n'étant pas défini de façon précise).
7. Les noms de partis (s'ils sont suivis de « *party* ») : *the Democratic Party*.
8. Les événements historiques ou politiques : *the Renaissance*.
9. Les adjectifs substantivés à sens abstrait : *the unknown* (voir note 50).
10. Les noms de nationalités au pluriel : *the Americans*.
11. Les noms d'institutions : *the government*.
Attention toutefois à deux exceptions importantes : *Parliament, Congress*.
12. Les noms d'objets issus d'invention : *the radio*.
Exception : *television* quand on ne parle pas de l'objet mais du concept, de l'idée : *He is watching television*. En revanche, quand on parle du poste de télévision (de l'objet) on dira bien *the television* (ou *a television* selon le cas) : *Is the television on?*
13. Les appositions : *his father, the well-known scientist, retired last year*.
14. Les nombres ordinaux : *the fourth*.
15. Les superlatifs : *the worst* (voir note 16).
16. Les noms de journaux : *the Times*.

2. Quand les noms suivants sont employés dans leur sens général (c'est-à-dire quand ils sont indéterminés), ils ne sont généralement pas précédés de l'article « the ». C'est le cas pour :

1. Les noms couvrant des notions abstraites : *love, madness*.
2. Les sciences : *mathematics*.
3. Les activités artistiques : *music*.
4. Les marques du temps précis (saisons, jours de la semaine, mois, principales fêtes du calendrier) : *Christmas, Monday*.
5. Les genres littéraires : *drama*.
6. Les noms de matières : *glass*.
7. Les noms d'aliments et de boissons : *butter*.
8. Les noms de langues : *English*.
9. Les noms de couleurs : *blue*.
10. Les noms de jeux : *chess*.
11. Les noms de sport : *football*.
12. Les noms de repas : *dinner*.
13. Les maladies : *cancer* (exceptions : *the plague, the flu*).

3. Attention, la règle précédente n'est valable que si le nom est employé dans son sens général. S'il est utilisé dans un contexte ou un sens particulier, l'emploi de l'article est indispensable.

- I love Ø Spanish : J'aime l'espagnol.

On parle de la langue en général et par conséquent l'article ne doit pas être utilisé.

- **The** Spanish they speak in southern Spain is difficult to understand : L'espagnol parlé dans le sud de l'Espagne est difficile à comprendre.

On ne parle plus cette fois de l'espagnol en général mais de la langue qui est parlée dans le sud de l'Espagne. Le nom est désormais déterminé ce qui impose l'emploi de l'article.

4. Que se passe-t-il quand le nom est précédé d'un adjectif ?

Le nom sera précédé de l'article si l'adjectif restreint le sens du nom de façon forte. Dans le cas contraire, l'article est omis. Pour mieux comprendre, prenons les principaux cas de figure auxquels vous pouvez être confrontés :

• Premier cas de figure : le nom est précédé par un simple adjectif épithète :

- Ø Breakfast tea.

« *Breakfast tea* » ne constitue pas quelque chose d'unique mais une catégorie de thé. Bien que plus « restreinte » que « *tea* », l'ensemble formé par « *breakfast tea* » est suffisamment **large et indéterminé** pour que l'on n'emploie pas l'article.

• Deuxième cas de figure : le nom est précédé d'une épithète qui en précise **fortement** le sens au point d'en faire un nom unique en son genre. La détermination est alors suffisante et totale ; l'emploi de l'article est indispensable :

- The New World (pour faire référence à l'Amérique).

5. L'ensemble formé par un adjectif suivi d'un nom de personne prendra l'article :

- **The** Great Gatsby.

Toutefois on omettra l'article si l'adjectif a une connotation familière :

- Ø Good old Elvis!

6. Les sigles

Quand chacune des lettres utilisées pour former un sigle se prononce séparément (comme dans *EEC* par exemple), le sigle est précédé de l'article : *the EEC*.

Dans le cas contraire, le sigle ne prend pas l'article : *NATO*.

7. On n'emploie pas « *the* » après un cas possessif et après « *whose* ».

- He thanked his cousin, whose help was very valuable.

8. Attention à ne pas confondre les noms de lieux et les noms d'activités. Selon le sens, on mettra ou non l'article.

Par exemple quand « *school* » représente un lieu précis, on emploiera l'article :

- **The** school has been rebuilt (le bâtiment).

Mais quand on parle de l'activité, on ne met plus d'article :

- Ø School is mandatory for all children under 16.

Attention : Pour les noms qui peuvent faire référence à un lieu et une institution (*church* par exemple) voir aussi la note grammaticale 1.11.

9. L'article et les titres

- Si le titre n'est pas suivi du nom de la personne, on doit mettre l'article :
 - **The Duke.**
- Si le titre est accompagné du nom de la personne, on omet l'article :
 - **Ø President Roosevelt, Ø Prime Minister Brown.**

10. Attention à ne pas confondre les cas possessifs et les groupes nominaux.

Il existe trois formules pour traduire « la politique de Roosevelt » :

- **The policy of Roosevelt**

L'article « *the* » doit impérativement être utilisé devant « *policy* » puisque ce nom est parfaitement déterminé (par « *of Roosevelt* »).

- **Roosevelt's policy**

Jamais d'article pour les constructions sur le schéma « nom propre + 's + nom ».

- **The Roosevelt policy**

Il s'agit ici d'un groupe nominal composé de deux noms ; « *the* » est ici indispensable car il définit « *policy* ».

Notez que les groupes nominaux formés selon le schéma **nom + nom singulier** sont précédés de l'article : *the petrol tax*.

11. Les groupes nominaux formés sur le schéma nom + nom pluriel ne prennent généralement pas d'article : *petrol taxes*.

On dira toutefois : *the table legs are crooked*. On parle ici d'une table bien précise, déterminée tandis que dans le cas précédent, il s'agissait des taxes sur le pétrole en général.

12. Pour faire référence aux parties du corps, le français emploie l'article défini tandis que l'anglais préfère le possessif.

- She has broken **her** arm : elle s'est cassée **le** bras.

13. L'article avec « *next* » et « *last* »

Quand « *next* » et « *last* » permettent de situer une action par rapport à l'instant présent, on n'emploie pas l'article :

- He came back last week : la semaine dernière.
- My brother promised he would be back next week : la semaine prochaine.

Quand « *next* » et « *last* » situent une action dans tout autre contexte que le présent (passé, futur), l'article est indispensable :

- The next time he comes, we will be ready.
- I met him the last week of August.

« *The* » est employé quand le nom qui suit « *next* » ou « *last* » est déterminé (« *of August* », « *time he comes* »).

14. L'article avec « *most* », « *both* » et « *some* »

Quand « *most* », « *both* » et « *some* » sont suivis d'un nom seul, on n'emploie jamais l'article :

- Most \emptyset people would refuse to leave their country unless they really have to.

En revanche, quand le nom est déterminé, il faut employer l'article :

- Most of **the** people I know would refuse to leave their country.

15. Les noms de professions sont précédés de l'article indéfini.

- His father is **a** journalist.

Bien évidemment, on utilisera « *the* » si le nom est déterminé :

- **The** journalist who works for us is brilliant.

16. L'article avec les superlatifs

On doit utiliser l'article défini « *the* » avec les superlatifs :

- He is **the** most intelligent person I know.

Toutefois, il existe deux cas où « *the* » peut être omis :

- Quand le superlatif modifie le verbe :
 - This is what I hate (the) most.
 - The boss eventually chose the candidate who talked (the) least.
 - He ran (the) fastest of all.
- Quand le superlatif est absolu :
 - He was only thankful to the man who had been (the) most generous to him.